

SYNDICAT MIXTE DU SCOT

**Comité Syndical du 07 novembre 2017**

**RAPPORT N°1**

**Attentes du SMSCoT du Territoire de Belfort  
concernant le SRADDET de Bourgogne  
Franche-Comté**

***Présenté par le Président***

*Le Conseil Régional est tenu de mettre en œuvre, suite à la loi NOTRE du 7 août 2015 un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Celui-ci a été lancé par l'Assemblée plénière du 12 et 13 janvier 2017. Il est sensé être adopté, d'après la loi, avant le 27 juillet 2019.*

*Par son courrier aux présidents des SCOT du 24 février 2017, Madame Marie-Guite Dufay, présidente du Conseil Régional, exprime sa volonté d'un travail « partagé tenant compte des spécificités de chaque territoire » associant à plusieurs dispositifs et invitant à faire part de propositions quant aux règles générales du SRADDET, ce jusqu'au 30 avril 2018.*

*Il est proposé de soumettre à la Région une première contribution au moment où l'exécutif régional met en place un premier niveau d'orientations, qui devrait être officialisé en décembre. Il a été convenu de présenter une contribution unique associant les deux SCOT du Nord Franche-Comté et le Pôle Métropolitain, afin de donner plus de poids à la dimension de « tête de réseau » de cet ensemble, à l'instar de Dijon et Besançon.*

*De manière plus particulière, notre département apporte des précisions locales détaillées telles que proposées ci-après.*

## **1. LE RAYONNEMENT TRANSRÉGIONAL**

---

Le SCoT du Territoire de Belfort se met délibérément dans une perspective régionale et transrégionale, comme le signifie le premier chapitre du PADD intitulé « une métropole à dimension humaine ».

D'une manière plus précise, l'affirmation d'un ensemble large et multipolaire à l'échelle du Nord Franche-Comté, est explicitée par :

- **la matérialisation des ouvertures transrégionales et européennes**, ce qui renvoie à des infrastructures à long terme : poursuite de la LGV, investissement dans le pôle d'échange multimodal de Belfort-Ville, maillage du système TER en complémentarité du local de TC et du réseau ferré des grandes lignes, renforcement des voies routières rapides (de l'échangeur de Sévenans et autres échangeurs de l'A36, gratuité à Fontaine) la relation à l'Euroairport ;
- **le renforcement du bloc de services de rang supérieur** a trait à l'ensemble « administration – éducation – culture – santé », mais aussi au domaine économique avec les grands donneurs d'ordres implantés et avec le commerce.
- **trois « espaces-projets » stratégiques** destinés à porter prioritairement ces investissements, avec un niveau de qualité élevé. Il s'agit du cœur urbain de Belfort, de l'espace médian, de l'axe Belfort-Delle.

D'autres domaines sont présents dans le SCoT pour conforter la dimension régionale du Territoire de Belfort, comme le tourisme pour lequel le Ballon d'Alsace et le patrimoine fortifié sont destinés à devenir des domaines plus attractifs.

Il est aussi nécessaire de mentionner les sites stratégiques de l'espace économique qui sont globalement structurés pour permettre le développement productif du territoire.

Sur ces aspects, la Région Bourgogne-Franche-Comté est attendue comme une indispensable force d'apport : **le SRADDET doit partager et valider les objectifs du rayonnement territorial**, dont nombre sont rattachés aux compétences régionales. Un approfondissement opérationnel mobilisé dossier par dossier à l'échelle du Nord Franche-Comté est très attendu.

## 2. L'ORGANISATION FONCTIONNELLE

---

Le SCoT du Territoire de Belfort a validé un système multipolaire équilibré dont l'objectif est de mettre en place les éléments d'un bon équilibre entre territoires urbains et territoires ruraux. Il en résulte une armature territoriale qui place autour de Belfort un certain nombre de relais de service et d'emploi. L'armature urbaine précise l'importance des liens entre ces pôles et insiste sur leur nécessité, alors que l'étalement urbain leur a été préjudiciable. Les bourgs-centres et les pôles locaux, ont souvent perdu des habitants et il est important d'y maintenir des services.

Le SCoT met en place par ailleurs un certain nombre d'orientations en matière de politique de la ville, de mobilité et de communications, d'espace économique et commercial.

Les attentes concernant le SRADDET vont **dans le sens du confortement de l'armature des pôles centraux et locaux que le SCoT a établie**, en tant que système intégrateur de la diversité urbain-rural.

Par ailleurs, l'appui du SRADDET est attendu sur **le sujet des nouveaux services** liés aux modes d'habiter, aux évolutions socio-démographiques, à une nouvelle économie numérique.

**L'irrigation du tissu local par les transports et les réseaux numériques** constitue un domaine allant dans ce même sens des futurs services, et qui pourrait être dynamisé.

## 3. FRANCHIR UN PALIER QUALITATIF

---

Les questions relatives au développement durable sont traitées dans leur globalité par le SCoT. Le projet met en balance les besoins fonciers et leur acceptabilité d'un point de vue environnemental.

Le SCoT met en place une trame verte et bleue précise et prescriptive, de même qu'il définit les règles quantitatives et qualitatives que doivent respecter les PLU ou projets d'aménagements. Il encadre réglementairement les documents d'urbanisme sur les consommations d'espace.

**En matière d'environnement, les attentes du SCoT envers le SRADDET ne sont pas normatives** mais qualitatives, pour une aide aux aménagements innovants.

La trame naturelle du SCoT est telle que le schéma régional peut lui garantir des continuités hors périmètre, mais sa précision interne n'appelle pas de surenchère.

**Il n'est pas non plus souhaité que le SRADDET règle les consommations foncières**, car celles-ci sont déjà le résultat d'un accord des collectivités, sur la base d'un travail de terrain précis. Il est du ressort du SCoT de maintenir le lien local avec les PLU.

Par ailleurs, le SCoT n'étant que peu efficient **sur les sujets liés aux incidences climatiques et énergétiques, il apparait ici un véritable besoin sur lequel le SRADDET est attendu.**